

L'écho des chibottes

VALS-PRÈS-LE-PUY





AUTO SÉCURITÉ
CONTROLE TECHNIQUE
SARL C.C.T PRADINES

Rendez-vous en ligne sur :
www.controle-technique-le-puy-en-velay.autosecurite.com

Espace Chirel • VALS PRÈS LE PUY
04 71 02 35 34

ESPACE CHIREL



ETANCHÉITÉ

Isolation • Dalles sur plots • Terrasse végétalisée
• Membrane PVC • Etanchéité résine • Entretien

37 Route du Carmel - Lot. Rosier Sud - 43750 VALS PRES LE PUY
Tél/fax : 04 71 04 18 50 - Port : 06 12 43 06 09
eMail : memdouhrachid@hotmail.com

CROZE

DEPUIS 1925

Particuliers - Professionnels

Plomberie - Sanitaire - Salle de Bains 

Chauffage toutes énergies - Climatisation - Ventilation

1, impasse du Viaduc - 43700 BRIVES-CHARENAC
04 71 09 39 26 - contact@croze-sarl.fr

Le Bilboquet



Hôtel*** 
21 chambres climatisées
Family room
TV satellite - Canal+
Wifi gratuite
Garages privés

Restaurant
Ouvert midi et soir
Accueil de groupe
2 salles
Menus et cartes
Cuisine régionale

52, Fbg St-Jean • 43000 Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 09 74 24 • Fax. 04 71 02 70 51
lebilboquet@club-internet.fr www.hotel-bilboquet.fr



LE DOLAIZON

BAR - TABAC - RESTAURANT

09 66 80 17 01
@ snc.ronin43@gmail.com

16 Avenue Charles Massot, 43750 Vals-près-le-Puy

OUVERT 7J/7
de 7h à 20h

CONIASSE

Pierre-Loïc FAURE 

Le Puy-en-Velay Véhicules climatisés tout confort
Personnel qualifié - Discréction - Ponctualité

Ambulances - VSL - Taxis
Transports assis professionnalisés toutes distances

Communes de stationnement :
Aiguilhe n°1 et n°2 - Vals près le Puy n°2 - Lantriac n°2 - Loudes n°1

Tél. 04 71 09 41 48



Aménagements - Bureau d'études
Réseaux - Routes

**HYDRAULIQUE ET
INGENIERIE DES
INFRASTRUCTURES**

Tél. : 04 71 04 97 55 // contact@ab2r.fr // www.ab2r.fr

- Eau potable
- Assainissement
- Gestion des eaux pluviales
- Continuité écologique
- Aménagements d'espaces publics
- Urbanisme opérationnel
- Dossiers réglementaires
- Électrification rurale



TAXI NAVETTE DU VELAY

Autorisation N°4 Vals près le Puy

- Transport de malade assis TAP
- Taxi toutes distances
- Transport de groupe jusqu'à 7 personnes
- Transport de colis express
- Taxi 5 places • Van 8 places

TEL : 06-77-44-85-42
Mail : navetteduveley@gmail.com



ETS F.VINCENT & FILS

Fiouls - Charbons - Granulés - Lubrifiants



La Sauvetat - 43340 Landos
04 71 08 21 44

ZA - 43700 St Germain-Laprade
04 71 03 05 88

ZA Le Fronton - 43200 Yssingeaux
04 71 65 08 57

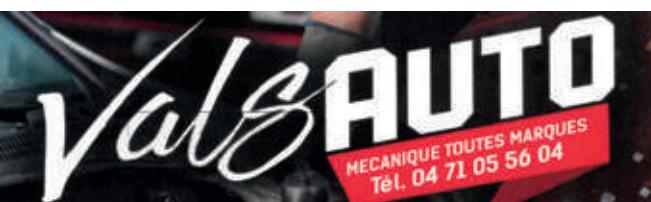
43170 Saugues - 04 71 77 80 08

48300 Langogne - 04 66 69 04 71



NOUVEAU
Livraison
AdBlue vrac

Tél : 06 66 88 40 90



VALS AUTO
MÉCANIQUE TOUTES MARQUES
Tél. 04 71 05 56 04

CLIMATISATION • DIAGNOSTIQUE • ENTRETIEN RAPIDE
GÉOMÉTRIE • VENTE VN/VO • PARE-BRISE • CARROSSERIE

2 rue des Artisans - 43750 Vals-près-le-Puy

Mairie de Vals-près-Le-Puy

Directeur de la publication : Laurent Bernard • Rédaction & diffusion : Mairie de de Vals-près-Le-Puy, Tél. 04 71 05 77 77
Conception et maquette : Agence Excepto, 16 Bd Président Bertrand, 43000 Le Puy-en-Velay, Tél. 04 71 09 77 85. Photos : Mairie
Brochure imprimée sur papier recyclé.



En passant près du pont

Le Dolaizon traverse la commune de Vals et nous le traversons sur de nombreux ponts. Ces derniers créent le lien entre les deux rives de la commune et permettent aussi de favoriser des espaces de vies. À l'image de la passerelle qui vient d'être réalisée entre Laval et Lamare c'est une valorisation respectueuse de la vallée sauvage, agricole et touristique qui s'ouvre à nous que 4000 coureurs ont pu franchir lors du Trail de St Jacques.

La promenade le long du Dolaizon se dessine progressivement et assurera un déplacement doux jusqu'au Puy.

De même, le long des Prés du Pont, en continuité du centre tennistique entièrement rénové, c'est désormais aux autres équipements sportifs d'être à l'honneur. En effet, le plan de financement, nous permet d'envisager la poursuite des phases de valorisation de cet espace structurant de la commune. La fresque peinte sur le mur affiche la projection vers un nouvel espace à la fois identitaire et innovant.

Les aménagements de voirie à la suite des inondations de 2020 prennent en charge l'écoulement de l'eau en cas de fortes précipitations.

L'édition du Festi'Vals continue de mettre à l'honneur le parc des chibottes pour lui offrir une vision à la fois novatrice, positive et festive.

Dès la rentrée 2023, un dispositif d'accueil d'enfants ayant des troubles autistiques conforte notre belle école d'application de La fontaine dans son esprit d'ouverture, de qualité et d'intégration. L'équipe pédagogique confirme sa pérennité et son implication.

Le coq du Monument aux morts est de nouveau fier de représenter le souvenir des engagements de nos aïeux.

Plus que jamais, bien vivre à Vals, c'est entretenir, partager, projeter !

Laurent BERNARD
Maire

Dans ce numéro

- Finances
- Enfance et social
- Communication, animations, commerces & vie associative
- Echo de l'histoire
- Dossier
- Vie municipale et brèves
- Environnement
- Echo de l'opposition
- Etat civil

Restez informés, connectez-vous sur www.valspreslepuy.fr

Un site dynamique et actualisé, qui vous permet de suivre les actualités de votre commune !



Place du Monastère
43750 Vals-près-Le-Puy
mairie@valspreslepuy.fr
Horaires : lundi au jeudi
8h-12h & 13h30-16h30
vendredi : 8h-12h & 13h30-16h30

Retrouvez-nous sur 

Les finances de la commune sont saines

Cette année, les finances de la commune sont saines et permettent d'entrevoir de façon sereine les prochaines années. Nous pourrons, si les subventions correspondent au mieux à nos attentes, réaliser les projets communaux envisagés selon un calendrier établi. En effet, c'est l'obtention de subventions qui permet de prioriser les projets. Refaire une voirie n'est pas facilement subventionnée et le coût d'une telle réfection avoisine les 1000 € du mètre linéaire.

L'avenir c'est un mode de vie qui permettra à l'humain de s'épanouir dans un monde plus responsable et plus écologique. Il faut développer les pistes cyclables, le cheminement doux, améliorer le transport collectif, etc. Engageons-nous dans les énergies renouvelables (photovoltaïque, réseau de chaleur au bois, etc.). Créons des espaces de rencontre et de loisirs où il fait bon vivre. Accueillons de nouveaux services adaptés à nos besoins. Utilisons au mieux nos compétences locales dans tous types de projets. Favorisons l'implantation de nouveaux logements qui soient agréables à vivre et respectueux en matière d'écologie. Nous avons entrepris et amorcé des changements. Il faut

2022 une année à hauts risques marquée principalement par le conflit russe-ukrainien qui a causé la hausse de l'inflation et l'envolée des prix dans tous les secteurs économiques.

2023 une année de transition où l'inflation reste élevée ainsi que les coûts de l'énergie. Il faut rester très vigilant en ce qui concerne les dépenses.

Les perspectives étant ce qu'elles sont, il nous faut malgré tout parler sur l'avenir.

aller au bout de ces choix sans négliger la valorisation et l'entretien des biens communs et des diverses infrastructures de notre territoire. C'est en travaillant ensemble, en ayant pour seul but l'amélioration du bien vivre que nous réussirons à faire de notre belle ville un point d'attrait encore plus accueillant et chaleureux. Une ville qui donne envie d'y rester et qui se doit d'attirer de nouveaux arrivants.

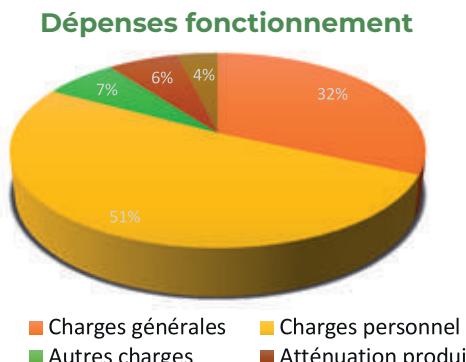
Afin de tenir cette feuille de route au travers des différents projets étais jusqu'en 2026, et pour donner suite au très bons résultats financiers de l'année écoulée, nous présentons un budget 2023 à la hauteur des ambitions de la commune.

En effet, le budget prévisionnel 2023 prend en compte la reprise des résultats de l'exercice 2022. À la clôture de celui-ci :

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent global de 1 782 065,41 €.

Cet excédent est :

- D'une part affecté en recettes d'investissement pour un total de **800 000 €**
- D'autre part repris en recettes de fonctionnement pour un total de **982 065,41 €**

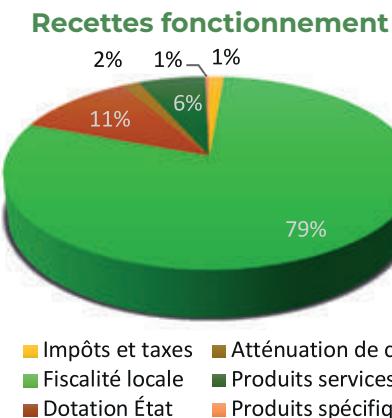


La section d'investissement fait apparaître un excédent de 144 048,18 €.

Cet excédent est repris au Budget Prévisionnel 2023 en recette d'investissement.

Ce budget s'équilibre globalement à **8 154 497,58 €** soit :

- **4 204 307,28 €** pour la section de fonctionnement
- **3 950 190,30 €** pour la section d'investissement



Malgré ces bons résultats, le budget n'a pas été voté par l'opposition.

La taxe foncière

Cette année, la commune n'a pas augmenté le taux de la taxe foncière. Malgré tout, il y aura une augmentation de la participation des contribuables due à la revalorisation de l'assiette fiscale imposée par l'Etat (+7,1%).

Lors du Conseil Municipal du 12 avril 2023, l'opposition s'est interrogée sur le fait que cette année nous ne baissions pas le taux correspondant à la part communale de la taxe foncière.

Cependant l'historique montre :

En 2009 la part communale étaient de 19,17%.

En 2014 elle passe à 19,97%.

En 2019 elle passe enfin à 20,57%. C'est la valeur actuelle de la part communale.

Nous ne baisserons pas la part communale de la taxe foncière car il faut être prévoyant.

Ouverture d'une Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA) à Vals. Une première en Haute-Loire.

Suite à un appel à projet de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et en lien avec l'Education Nationale, l'équipe et les enfants de l'UEEA vont faire leur rentrée en septembre 2023, dans notre école élémentaire "La fontaine". La classe va s'installer au sein de l'école, dans une salle réaménagée pour les accueillir dans d'excellentes conditions. Agréée pour accueillir 10 enfants entre 6 et 11 ans. 5 enfants feront leur rentrée scolaire en septembre prochain.

Dans le cadre de l'École Inclusive, ce dispositif, permet à des enfants porteurs de Trouble du Spectre de l'Autisme de poursuivre leur scolarité dans une école ordinaire, en adaptant leur parcours à leurs besoins et leurs compétences. L'équipe municipale de Vals, l'équipe pédagogique de l'école "La fontaine" et l'équipe éducative de l'UEEA sont dévouées à leur accueil. Deux salles sont à leur disposition, une salle de classe sécurisée, insonorisée et une petite salle éducative et de soins.

L'équipe pluridisciplinaire, qui accompagne les élèves de l'UEEA, est composée :

- de personnels de l'éducation nationale (une professeure des écoles spécialisée et une accompagnante d'élèves en situation de handicap),
- de personnels de l'ADAPEI 43, une éducatrice spécialisée et une Accompagnante Educative et Sociale, AMP, AVS etc.
- d'une équipe paramédicale qui intervient tout au long de la semaine : une psychologue, une orthophoniste et une psychomotricienne.

La scolarité adaptée doit permettre et faciliter des temps d'inclusion dans les classes de l'école.

L'objectif est de positionner les enfants dans un statut d'élèves et de mener autant que possible la vie ordinaire d'un enfant scolarisé.

Nous souhaitons tous la bienvenue aux enfants et à leurs familles dans l'école.

Actualités de l'école « La fontaine »

THÉÂTRE DU PUY

En place pour une séance de théâtre dans la jolie salle, quelle chance de pouvoir fréquenter des lieux culturels !



LUTTE

Les élèves des classes de maternelle participent à un tournoi de jeux de lutte organisé dans la nouvelle halle multisports Célestin-Quincieu à Aiguilhe. C'est l'occasion, pour eux, d'expérimenter de nouvelles structures.



LUD'ÉCOLE

Entre deux périodes de vacances, changement de décor pour la salle de jeux de l'école maternelle : playmobil, châteaux, costumes, Il y a en pour tous les goûts et pour développer toutes les compétences. Merci aux bénévoles et à la Lud'Agglo qui nous aident dans ce projet.



BIBLIOTHÈQUE

Les élèves vont à la rencontre des livres à la bibliothèque de Vals une fois par mois. Une personne bénévole leur offre la lecture d'un album, ils adorent.



ÇA DÉMÉNAGE !

L'équipe éducative de l'école de Vals a déménagé sa salle de bibliothèque pour libérer une salle de classe pour accueillir, dès la rentrée 2023, une Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme (UEEA).



CHORALE

Entraînés par Cécile GODCHAUX, les élèves chantent en chorale, ils restituent différentes chansons apprises tout au long de l'année.



MUSIQUE

Les élèves de CE et CM préparent avec le professeur de musique un spectacle de fin d'année.



L'ÉCOLE DE VALS VUE DE LA MONTGOLIERE

Avec l'arrivée des beaux jours, les élèves présents dans la cour de récréation ont pu apprécier la venue d'une jolie montgolfière qui nous a permis d'obtenir une image de l'ensemble scolaire vu du ciel.



KINGBALL

Les élèves de CE1 apprennent à jouer au KINGBALL dans le gymnase. Il s'agit d'un jeu avec un énorme ballon assez léger !



COUR DE RECREATION

Quand la cour de récréation devient un espace artistique de création : cela fait rêver !



PLANTATIONS

Les élèves de Madame Fénérol se sont occupés de garnir les « carrés-potagers » qui sont installés devant l'école : plantes aromatiques, fleurs, légumes. Dès les jours suivants, des petites mains guettaient les fraises à peine rouges.



Repas des Ainés

Le samedi 13 mai a eu lieu, dans le hall du Centre Culturel de Vals-près-le-Puy, le repas annuel des aînés. 142 inscrits et une dizaine d'élus et bénévoles étaient présents. C'est le traiteur "Rocher" de Bains qui avait été choisi par les membres du Centre Communale d'Action Sociale (CCAS) et le menu fut très apprécié par l'ensemble des convives. Le DJ "d'Horizon Musique" et sa talentueuse chanteuse ont mis l'ambiance.

Nous avons pleinement profité de ce moment de convivialité et nous avons pu danser, discuter et chanter durant cette après-midi pluvieuse.



Auvergne ASCENSEURS

ASCENSEURS privatis & publics
MONTE CHARGES / MONTE ESCALIERS
PORTES PIÉTONNES

249, av. Blaise-Pascal - Zi de Bombes
43700 ST-GERMAIN-LAPRADE
contact@auvergne-ascenseurs.fr / 04 71 57 53 69
www.auvergne-ascenseurs.fr

Centre de loisirs de Vals

Les enfants présents au centre de loisirs de Vals ont réalisé différents projets.

Durant les vacances de février, le thème était les supers héros tandis qu'au mois d'avril c'est tout l'art de la photographie qui a été mis à l'honneur, avec la découverte d'un polaroïd permettant la réalisation d'une expo photo.

Pour cet été, les équipes d'animation ont concocté un planning qui fera sûrement rire les plus petits et les plus grands !



Pour plus de renseignements :

vous pouvez contacter la direction au 04-71-09-67-66 ou par mail à alshvalspreslepuy@villeauvergne.org ou sur le site de l'association Ville Auvergne à l'adresse suivante www.villeauvergne.org



L'ÉQUIPÉE DE VOTRE COMMUNICATION DIGITALE

Watson AGENCY

Pauline SIMON
psimon@agencewatson.fr
06.08.12.59.31

RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook, Instagram, LinkedIn ! Des incontournables pour promouvoir votre activité ! Nous sommes votre porte-parole, nous gérons de A à Z votre communauté.

SUPPORTS VISUELS
CRÉATION DE VOS SUPPORTS

Nous réalisons vos affiches, flyers, cartes de visites*
*nous ne faisons pas d'impression

RÉDACTION WEB

Nous mettons notre capacité à jongler avec les mots au service de votre communication digitale. Actualités, articles, fiches produits ...

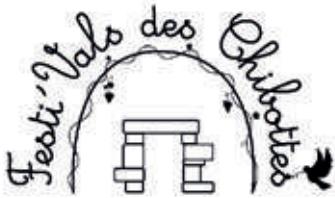
www.agencewatson.fr/ [@AgenceWatson](https://www.facebook.com/AgenceWatson/) [@AgenceWatson](https://www.linkedin.com/company/agence-watson/) [@agence.watson](https://www.instagram.com/agence_watson/)

Pompes Funèbres **Marbrerie**

Bay

Tél. 04 71 03 90 12

Festi'Vals des Chibottes : les 25, 26 et 27 Août 2023



Il y a deux ans, le **Festi'Vals des Chibottes** a vu le jour, offrant un moment agréable dans un cadre verdoyant avant la rentrée. Pour sa 3ème édition, nous avons consacré plusieurs mois de travail à sa programmation et planification, en portant une attention particulière à sa qualité. Nous avons ainsi mis en place un groupe de travail de huit personnes pour vous offrir un programme riche en musique, contes, magie et danses.

Le Festi'Vals comprend plusieurs étapes :

- ▶ une soirée d'ouverture, au **Préau**, le vendredi à 18h30 par la participation du groupe « Croque Meitat » musique traditionnelle,
- ▶ la soupe aux cailloux repas partagé, organisée par le comité des fêtes et le comité de jumelage,
- ▶ la retraite aux flambeaux dans les rues de Vals-Près-Le-Puy, accompagnée de « La Mi Brivois »,
- ▶ suivi d'un bal populaire animé par le DJ « Horizon Musique».

Le lendemain, rendez-vous à midi au Parc des Chibottes, pour une demi-journée remplie d'animations :

- ▶ Repas préparé par l'association des Vignerons de Vals et accompagnement musical par le groupe « Gratouille »,
- ▶ à partir de 14h00, spectacles de marionnettes,
- ▶ ateliers de maquillage pour les enfants, créations de baguettes magiques et de Land Art par la compagnie « Las Fades »,
- ▶ contes toutes les heures par la compagnie « Konsl'Diz »,
- ▶ Déambulation d'un magicien,
- ▶ spectacle de danse proposé par « Les danseuses Viking Féériques »,
- ▶ la ferme « Brouss'Ânes » accompagnée de deux équidés pour le plaisir des petits et des grands,
- ▶ en clôture, un spectacle de danse tout public intitulé « Bobby et Bilbo » par la compagnie « Envol d'Esperluettes ».

Le dimanche 27 Août : Foulée des vignerons.
Infos et réservations sur facebook /vigneronsdevals

Venez nombreux découvrir le Parc des Chibottes dans une ambiance festive et féerique !

Un programme des festivités sera bientôt disponible.
Infos et réservations à l'accueil de la mairie.



EXCERPT - 14.5.2023 - Crédit photo : Emilie Haig

Illustration : D. Gisonda

LA FLEUR D'OR

3 ALLEE DU CHAMBON
PORTES OCCITANES
ZAC DE CHIREL
43750 VALS PRÈS LE PUY

04 15 50 79 94

biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE

BUREAU PRINCIPAL
2, av. Clément Charbonnier
43000 Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 02 87 94
Fax. 04 71 05 27 32
contact@boyer-geometre.fr

PERMANENCE
12, bd des Capucins
48300 Langogne
Tél. 04 66 69 01 05

CABINET BOYER
géomètre expert - bureau d'études

TOPOGRAPHIE - BORNAGE
LOTISSEMENT - MAÎTRISE D'ŒUVRE VRD

Contacts des associations Valladières

Le nouveau planning d'utilisation des salles du bâtiment « Le Préau » 2023-2024 sera disponible sur le site www.valspreslepuy.fr prochainement, dans la rubrique « Loisirs-associations »

Liste non exhaustive, il existe sur la commune d'autres associations culturelles, sociales et de loisirs que nous ne répertorions pas ici et qui œuvrent sur Vals.

• Association Parents d'Élèves La fontaine (APE)

Coline CHENEVOTOT et Nazha ACHAOUI Apelafontaine43750@gmail.com

• Vals informatique

Marc LEYRE à Pouvignac 43750 Vals près Le Puy 06 33 50 18 55 ou 04 71 02 73 94 - pouvignac43@yahoo.fr

Autre contact : Catherine ROLLAND 06 26 14 16 98

• **La Meitat (Musique)** Delphine STUCKI 06 72 44 69 64 - lameitat@gmail.com - www.lameitat.fr

• **Vals avenir (dont section Peinture)** Philippe JOUJON 06 75 13 85 57 - valsavenir@gmail.com

• **Vignerons de Vals** Stéphane GAUVAIN 06 95 38 77 05

.....vigneronsdevals@gmail.com - www.facebook.com/VigneronsdeVals - www.instagram.com/lafoleedesvigneronsdevals

• **Les Gapians** Jacques MIALON 06 78 99 45 07 - Laviguerie.lesgapians@gmail.com

• Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA)

Roger ROMEAS 04 71 05 99 50. - rogerpierre.romeas@gmail.com

• **Groupe Folklorique Les Chibottes** Pascal PAL 06 37 87 80 24

Monique FOURETS 06 73 42 15 10 - leschibottesvals@gmail.com

• **Arc en ciel (Club des Ainés)** Christine LEFORT - 06 26 34 01 48

• **Club Pyramide Les Dykes** Christiane LIGONIE 06 73 42 54 18 - jeanligonie@orange.fr

• ACCA de Vals (Association communale de chasse agréée)

Daniel COURRIOL 06 72 38 24 77 - daniel.teissier@orange.fr

• **Comité de Jumelage** Mickael GIRAUD 06 51 50 01 65 - Comite.jumelage.vals@gmail.com

• **Comité des Fêtes** Mme CHAPUIS 06 82 81 35 52

M CELLIER 07 82 29 05 87

• **Les Visiteuses et Visiteurs de Vals** Véronique CORTES 04 71 09 44 97 - Petite_mum43@hotmail.fr

• **Au fil du dolaizon** 3 sections : Dessin, Danse et Feldenkrais

Dimitri GISONDA 06 60 99 05 52 - aufildudolaizon@gmail.com

• **Centre de loisirs** alshvalspréslepuy@villeauvergne.org - 04 71 09 67 66

• **Crèche Les Pious** creche.valspreslepuy@lepuyenvelay.fr - 04 71 06 05 36

• **Eco jacqu'air Collectif Capucins** Georges.gallo43@gmail.com

• **Le Confiseur Apothicaire** M DEGUERET leconfiseurapothicaire@sfr.fr

• **Médiathèque de Vals** Avenue Charles Massot - lundi : 14H00 / 16H00 - mercredi : 13H30 / 16H30 - samedi : 13H30 / 16H00

..... 04 71 04 21 69

• **Velay Yoga** Gilbert BOUVIER 06 07 66 36 22 - velay.yoga@gmail.com

Professeur de yoga Sylvie PABELLIER 06 26 21 59 70

• **Komm'Yoga** Karine GLADE 06 88 27 53 99 - k_glade@live.fr - kommyoga@outlook.com

• **N'Swing (Danse)** Olivier RIONDET 06 17 08 84 20

.....Page Facebook : N'swing - Compte Facebook : Asso N'swing - www.nswing.fr

• **Flash gym** Cécile PIBARET-FEUR flashgym43@gmail.com - 06 33 66 99 82

• **Vals en forme** Philippe FERRÉ 04 71 09 62 54 - valsenforme@gmail.com - valsenforme.fr

• **Union Sportive de Vals (US VALS Foot)** Julien CHENEVOTOT 06 50 39 39 59

..... Juniors - 06 48 79 94 04 / Seniors - 06 70 46 66 06 - Facebook : USvals

• **Anciens US VALS** Jean LIOTARD 04 71 09 46 27

• **Pétanque amicale de Vals** Thierry MICHEL petanquevals@gmail.com - 06 73 84 44 35

• **Tennis Club de Vals** M Thibaud RAVON

Entraîneur M Christophe PELLIN 06 10 80 25 66 - Tcvals43@hotmail.fr

• **Club Arts Martiaux du Puy (Judo)** M AULANIER President.amlepuy@gmail.com

• **Amicale cycliste de Vals** Christian MARTEL 07 63 45 96 86 - Chrismartel43@gmail.com

• **RandoVals** randovals.fr - assorandovals@gmail.com

Le marché du dimanche

Depuis le dernier week-end d'octobre 2022, le marché dominical a été déplacé rue du Pont, en face de la boulangerie.

Ce rendez-vous incontournable du dimanche matin vous permet de retrouver une variété de produits tels que des fruits et légumes, des fromages, de la viande de porc bio, du miel bio, des lentilles, de la farine, des confitures, des tisanes, des réalisations en bois et en tissus et du poulet rôti. Nous vous attendons nombreux pour acheter ces excellents produits, et des animations viendront ponctuer ces moments d'échanges.

Le 9 Juillet 2023, le groupe folklorique des Chibottes a assuré une animation, place du Couvige.



Vals Avenir

Chers Valladiers, Nous avons eu tant de plaisir à renouer avec le salon ViniVals sans l'angoisse et les contraintes liées à la pandémie, et vu l'immense succès de cette édition 2023, il semble que vous étiez aussi heureux que nous.

Avec la fréquentation d'avant Covid quasiment retrouvée, il faisait bon déambuler parmi les produits

provenant essentiellement de Haute-Loire, accompagnés de bons vins et d'autres délicieux breuvages. Vals Avenir vous remercie vraiment de votre confiance et de votre présence.

Nos fidèles partenaires ont une fois encore répondu présents et ont largement contribué à la réussite de cette vingtième édition et nous les en remercions chaleureusement.



Parmi les exposants, comme c'est le souhait de l'association, les visiteurs ont pu trouver leurs produits fétiches mais aussi découvrir des nouveautés et enrichir leur cave de nouveaux goûts.

Ce salon se veut un moment de découverte, de partage, d'échange et de convivialité et ce fut un pari réussi ! Nous allons essayer de vous proposer pour 2024 de perpétuer la tradition, et de continuer à vous réserver quelques petites surprises au détour d'une allée.

Nous sommes là pour vous et nous vous attendons encore plus nombreux pour l'édition 2024, qui aura lieu en février. Nous nous rappellerons à votre bon souvenir en temps et en heure pour vous communiquer les détails de cette nouvelle édition.

Au plaisir de vous revoir très vite !

Philippe JOUJON
Président de VALSAVENIR
valsavenir@gmail.com

FNACA - Décès de Raymond BERTRAND

Une nouvelle fois, le Comité de la FNACA de Vals vient de perdre un de ses fidèles adhérents. Raymond s'était investi pendant de nombreuses années au sein du Comité local.

Nous ressentons la douleur qui frappe sa famille et plus particulièrement son épouse, sa fille auxquelles nous présentons l'expression de nos sentiments dévouées.

Le Président de la FNACA, M Roger Roméas.

Association Valladière Arc-en-Ciel

Les 45 adhérents de l'association se sont retrouvés au Préau, pour passer d'agréables après-midis de détente autour de parties "endiablees" de coinche, belote, tarot, et autres jeux de société dans un bon esprit de fraternité.

Ces rencontres ludiques se déroulent les mardis et jeudis de 13H45 à 17H30 et se poursuivent, depuis 2 ans, les mardis seulement en juillet et août.

Pour rompre la monotonie et donner un petit air de fête, au cours de l'année, plusieurs rencontres gourmandes ont été proposées en fonction des attentes du plus grand nombre d'adhérents.

Les repas de Noël et du 25 avril 2023 ont permis de déguster des bons plats préparés par le traiteur et servi au Préau, évitant ainsi les déplacements souvent difficiles pour les plus âgés d'entre nous.



A la rentrée, nous espérons nous retrouver aussi nombreux et serons heureux d'accueillir tout(e) nouvel(le) adhérent(e) pour partager de bons moments.

Renseignement :
Christine LEFORT, Présidente,
se fera un plaisir de vous
répondre au 06 26 34 01 48.

Flash Gym

Flash Gym propose des cours variés de fitness (cardio dance, step, abdo fessiers, fit'box, fit'baguettes...) de stretching et du pilates sous la responsabilité de notre coach Murielle Crespy qui a toujours plein d'idées pour apporter de la nouveauté à son programme.

Les membres de l'association se retrouvent aussi autour de moments conviviaux (repas, apéritifs).

Vous avez envie de reprendre le sport ou de poursuivre une activité physique à Vals, venez nous rejoindre.

6 séances par semaine.

Fitness : Lundi et Mercredi de 18h15 à 19h15
Mardi de 19h30 à 20h30

Pilates : Jeudi et Vendredi de 19h30 à 20h30

Stretching : Vendredi de 18h15 à 19h15



Pour plus d'informations, contactez-nous à :
flashgym43@gmail.com

Formations
Sites Internet
Matériel et logiciel
Maintenance

L'informatique adaptée à vos besoins !

12 route de Coubon 43700 Brives charensac - 04 71 04 17 55
contact@solution-micro.com www.solution-micro.com

SPORT - MODE & ACCESOIRE

SPORT 2000

Espace CHIREL
60 commerces & services

Zone de Chirel - 43750 Vals-près-le-Puy
04 71 02 96 04
10h - 19h non stop

Le comité de jumelage de Vals – Artisan du "vivre ensemble"

Depuis 1999, notre ville de Vals-près-le Puy est jumelée avec Aielo de Malferit. Aielo est située en Espagne entre Valence et Alicante dans la Costa Blanca.

Le comité de jumelage œuvre toute l'année dans de multiples animations, réparties tout au long de l'année sur la commune.

Aujourd'hui pour les responsables de l'association, la notion de jumelage ne s'arrête pas aux échanges avec leur ville jumelle. Le comité de jumelage souhaite à présent se placer en facilitateur, dans le but de créer du lien et de véhiculer d'avantage l'idéal européen. Plus d'actions de sensibilisation, d'information sur l'Union Européenne, son Histoire sont à venir !

Un beau voyage en Espagne à Aielo de Malferit. Un retour en Espagne après 3 ans d'interruption.

Une délégation, composée d'élus et d'habitants de Vals a fait le déplacement en autocar pour un séjour de quatre jours vers Aielo, afin de retrouver les habitants de cette commune pour y célébrer les plus de vingt ans du jumelage.

C'est sous un soleil splendide qu'un grand nombre d'habitants s'étaient rassemblés pour nous accueillir.

Après un temps d'accueil chaleureux, sur la place principale de la ville, un dîner et une installation dans les familles, suivi d'une balade nocturne dans les rues d'Aielo.

Au programme du séjour : excursion

dans les villes de Xativa et Boicaren, dégustation de l'incontournable paella valencienne, découverte de la pâtisserie traditionnelle, réunions des deux Comités, échanges des programmes respectifs pour créer un programme collectif européen, échanges de cadeaux officiels, de discours.

“

Il est souligné la qualité de l'accueil de nos amis espagnols durant tout le séjour. Chaque participant emportant avec lui de beaux souvenirs et se donnant rendez-vous les années prochaines.

Vals en forme

L'association Vals en forme propose au gymnase du PRÉAU des activités variées à des personnes de tout âge.

Etudiant (e), salarié (e) ou bien retraité (e), vous souhaitez prendre soin de vous physiquement et moralement.

Vals en Forme vous propose de rejoindre les **214 adhérents** actuels pour un ou plusieurs des cours sur la saison 2023-2024 (selon disponibilité) que l'animatrice dispense avec toute son expérience. (Le planning ci-dessous est susceptible de quelques aménagements à la rentrée)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
PILATES	12h15-13h15 (salariés prioritaires) 19h-30/20h30		17h/18h	17h/18h	17h/18h
FITNESS		18h15/19h15		18h15/19h15	
GYM ENTRETIEN		9h/10h	9h15/10h15 10h30/11h30		8h45/ 9h45
GYM DOUCE		10h15/11h15			10h/11h

Les modalités d'inscription seront précisées sur le site de Vals en Forme (un dossier complet est à fournir). Vous pouvez également nous poser toutes vos questions à l'adresse mail suivante : valsenforme@gmail.com, à l'attention du Président de l'Association.

Plus d'informations sur le nouveau site www.vals-en-forme.fr

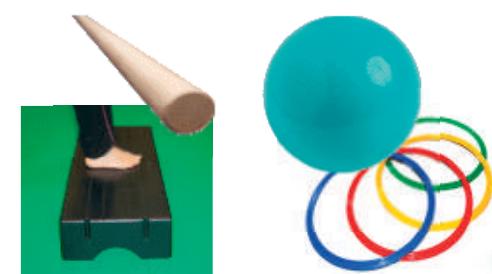
La GYM DOUCE, une activité de prévention pour les seniors : Prévenir les chutes, pour cela renforcer la masse musculaire et soigner les articulations. Les cours de gym douce favorisent le maintien de l'autonomie et la prévention de la dépendance. Des exercices de coordination, d'orientation, d'équilibre, de mémoire et d'adresse sont proposés dans ce but.

Deux nouveautés sont mises en œuvre pour la prochaine saison qui débute le 29 août :

- Des séquences de stretching (étirements),
- Une initiation à des mouvements de « pilates doux » (le pilates permet de travailler la respiration, de renforcer les muscles profonds, de détendre certains

muscles et de favoriser une bonne posture d'ensemble)

Ces cours permettent aussi de maintenir des liens sociaux et de rompre un peu l'isolement.



Une ou deux séances gratuites sont proposées pour vous permettre de découvrir cette activité.

Précision : toutes les mesures nécessaires de sécurité et de prévention sanitaires sont mises en œuvre à chaque séance de GYM.

Cours de Fitness : Les cours débuteront le 4 septembre et se dérouleront avec différents matériels qui permettent de solliciter tous les groupes musculaire (bras, dos, fessiers, abdominaux, épaules, hanches, cuisses, mollets, adducteurs).

Le fitness permet de maintenir sa forme physique et de renforcer les muscles et les articulations.

Retrait de dossier papier possible à la mairie de VALS

Les vignerons de Vals



Cette année, nous avons pu réaliser notre 1ère cuvée 100% issue de nos vignes des chibottes.

Les filets de protection installés dans l'année, ont permis de protéger les raisins des oiseaux et autres petits rongeurs. Nous avons pu récolter environs 216 kilos de raisin. Le vin s'élève tranquillement dans une barrique et sera prêt à la dégustation en septembre 2023.

Nous avons aussi planté 150 pieds de Chardonnay, soigneusement protégés par des manchons jaunes que vous avez peut-être aperçus en allant aux Chibottes.

Nouveauté pour les vignerons: Le Rotary Club a sélectionné notre association pour nous confier gracieusement, trois ruches avec essaims et nous attendons avec impatience notre 1er miel.

L'année 2022 a été marquée par le repas organisé par les vignerons dans le cadre du Festi'Vals. Le week-end s'est achevé par la « foulée des vignerons » faisant son retour après plusieurs années d'absence. Le succès était au rendez-vous et nous vous attendons pour la 2ème édition le dimanche 27 août 2023 au Préau.

“

Au programme :

Un circuit de 13km avec 350m de dénivelé positif, restera de par sa distance raisonnable et accessible au plus grand nombre.

Inscription 12€ sur le site chronopuces :

www.chronopuces.fr/la-foulee-des-vignerons-de-vals-2022

Départ de la course à 9h30.



Cette année, une course enfants de 1km est organisée. Départ 10h et les familles pourront également participer à une course d'orientation, ouverte à tous, qui se déroulera au cœur du centre-ville historique de Vals. Départ libre de 9h à 10h.

Une randonnée de 7km (150m de dénivelé positif) qui traversera les vignes, les chibottes et la mystique vallée du Dolaizon, et une autre de 13km croiseront les coureurs. Départ libre de 9h à 10h.

Le stationnement sera à privilégier sur le parking en sable du centre culturel de Vals, Avenue Charles Massot

Merci aux concurrents de prévoir leurs épingle pour le dossard ainsi qu'un gobelet pour les ravitaillements (aucun gobelet jetable ne sera fourni par l'organisation).

Le départ de la course de 13km s'effectuera du "Pont Médian" situé quai du Dolaizon, à proximité du salon de coiffure "COIF'STYL" à 300m du Préau.

Facebook : vigneronsdevals

Instagram : lafouleedesvigneronsdevals



DIMANCHE 27 AOÛT 2023

VALS-PRÉS-LE-PUY

La Foulée des Vignerons

13 km

Course enfant 1 km

Marché 2 parcours

Animation 2 parcours

DÉPART 9H30 AU "PRÉAU" (rue Danton) À VALS-PRÉS-LE-PUY

RETROUVEZ NOUS SUR [O/Vigneronsdevals](http://Vigneronsdevals) [O/fouleedesvigneronsdevals](http://fouleedesvigneronsdevals)

La fête-Dieu à Vals

Le premier dimanche suivant la Pentecôte, les habitants de Vals participaient activement à la Fête-Dieu.

Raymond Eyraud se souvient de cette journée attendue par les Valladiers : « Les rues du bourg étaient soigneusement nettoyées, des drapeaux bleus et blancs étaient accrochés en hauteur, des draps brodés étaient mis en place autour des croix. »

Le jour J, les enfants du catéchisme sont réunis et préparés. On les habille d'une aube décorée de dentelles ou d'un habit d'enfant de chœur avec une barrette pour coiffure. On les équipe d'un panier en osier décoré de dentelles et tissus blanc, porté en sautoir. Ces paniers sont ensuite remplis de pétales de pivoines. L'institut agricole, organisateur de l'animation, a cultivé les parterres de fleurs destinés à l'événement. « Quand tout le monde est fin prêt, raconte Raymond Eyraud, la procession peut commencer. Elle part de l'église puis déambule dans les



rues du bourg en marquant un arrêt devant chaque croix. Le curé bénit habitants et maisons, et les enfants jettent des pétales de pivoines. La procession trouve son terme à l'église

où les célébrations se poursuivent par une messe. »

La Fête-Dieu a été ainsi fêtée à Vals, jusqu'à la fin des années soixante.

Propos recueillis par Gérard Challet

Le livre



Les anciens de Vals sont venus raconter leurs souvenirs d'école.

Dix auteurs planchent actuellement sur la rédaction du livre sur Vals-près-le-Puy : Pierre Chambon, Roger Bernard, Fabrice Painset, Jean-Luc Deblonde, Odile Gervais, Marie-Noëlle Fargier, Colette Rigon-Chabanon, Gérard Challet, Jean-Luc Parrel et Robert Portal. Ils sont aidés par de nombreuses bonnes volontés. Vous découvrirez trois courts extraits de leur besogne dans ce bulletin. De nombreux domaines restent à décrire, par exemple : Vals Gallo-romain et médiéval, la Révolution, L'époque industrielle, les communautés religieuses hors Augustines, le Dolaizon

avec ses biefs et ses moulins, l'église et la chapelle des Jésuites, la géologie de la vallée du Dolaizon, la vie sauvage. Les acteurs du livre disposent d'une documentation importante constituée d'articles de journaux, de photos et de quelques livres. Cette documentation ne sera jamais exhaustive.

La rédaction de l'ouvrage est un travail de longue haleine. Votre aide, si vous le souhaitez, sera bienvenue. Manifestez votre intention en venant à une réunion ou en envoyant un mail à gerard.challet43@free.fr. Vous pouvez apporter

des photos et textes anciens à cath. rollan@gmail.com. « Venez comme vous êtes », pas d'inscription à une association ni de participation financière.

Prochaines réunions ouvertes à tous, à la mairie, salle du conseil :

- Préparation des journées du patrimoine, Samedi 9 septembre, à 15 heures
- Histoire et légendes, Samedi 7 octobre, à 15 heures
- Souvenirs, samedi 21 octobre, à 15 heures

Projet de requalification des Prés du Pont à Vals-près-Le Puy : Vers un espace de vie dynamique et attrayant

La plaine sportive des « Prés du Pont »

Le projet ambitieux de requalification de la plaine sportive et culturelle des Prés du Pont se poursuit.

La municipalité a reconnu l'importance stratégique de cette plaine et souhaite la transformer en un espace harmonieux et dynamique. Ce projet vise à aménager environ 4 hectares d'espaces naturels et urbains au sud de l'Agglomération du Puy.

Située à seulement 1,4 km de la place du Breuil, la plaine des Prés du Pont offre un véritable poumon vert au cœur de la ville. L'intention est de coordonner les différentes initiatives en cours sur le site :

- La rénovation du centre socio-culturel André Reynaud en un centre de spectacles et de congrès de grande envergure par la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay,
- la création de pistes cyclables le long des rives du Dolaizon soutenue par la Région,
- la rénovation du pôle tennistique,
- la modernisation nécessaire des installations du club de football,
- l'aménagement des espaces de pétanque,
- la disposition d'un espace public convivial, familial et sécurisé.

Tout cela a conduit à une réflexion globale pour organiser des espaces compatibles et cohérents.

L'objectif est de créer un espace de vie accueillant pour les familles, les passionnés de sport, les amateurs de culture et les visiteurs.

La réalisation de ce projet ambitieux nécessite la participation et le soutien financier de tous les partenaires impliqués pour en garantir le succès. Il se déploie en plusieurs tranches restant à réaliser, chacune apportant sa contribution à la création d'un espace de vie attrayant et dynamique.

Des subventions ont déjà été obtenues pour la première tranche, dont les travaux débuteront l'année prochaine. Des demandes de subventions sont en cours pour les tranches suivantes.

Le phasage est le suivant :

La première tranche se concentre sur la construction et la rénovation des vestiaires du football et du local de la pétanque, ainsi que sur la transformation du stade honneur en un terrain synthétique moderne. La création d'une plateforme sera réalisée avec de nouveaux vestiaires et des toilettes publiques. Les travaux sont prévus pour l'année 2024, après la consultation pour la maîtrise d'œuvre qui se tiendra en septembre-octobre. La vétusté des vestiaires et la dégradation récurrente de la pelouse du stade nécessitent une intervention urgente. Le montant estimé des travaux est d'environ 1700 000 euros HT.

La deuxième tranche, conditionnelle, prévoit l'aménagement d'une aire de jeux, d'un city stade, des parkings, des abords du tennis, et le parvis du centre culturel. De plus, 2 terrains de padel seront aménagés, avec une prise en charge spécifique par le tennis club. Le financement des parkings et du parvis sera partagé entre la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay et la commune.

La troisième tranche, également conditionnelle, se concentrera sur des aspects essentiels tels que l'aménagement de l'allée centrale, la plantation d'un petit bois le long

des rives du Dolaizon, ainsi que l'aménagement des rives du Riou et du trottoir de l'avenue Charles Massot, donnant ainsi une nouvelle dimension à la périphérie du projet.

Enfin, la quatrième tranche, conditionnelle, prévoit la mise en place d'aménagements cyclables le long de l'avenue de Vals et de l'avenue Charles Massot, favorisant ainsi les déplacements doux et une mobilité plus respectueuse de l'environnement.

La requalification vise à offrir aux résidents et aux visiteurs un espace de vie attrayant qui conjugue harmonieusement équipements sportifs et culturels.

Cependant, pour sa réalisation complète, il est essentiel que tous les partenaires publics et privés concernés participent financièrement et s'impliquent activement.

Cette vision de créer un lieu de vie remarquable contribuera à renforcer le dynamisme et l'attractivité de la commune. C'est une véritable opportunité de concilier développement urbain, activités sportives et culturelles, tout en préservant l'environnement et en répondant aux besoins actuels et futurs de la communauté.



Montgolfières du Puy-en-Velay

Être à l'écoute

Voilà maintenant 3 ans que vous nous avez fait confiance et nous sommes restés proches de vous. Dans cet objectif, nous avons décidé de vous vous proposer de manière inédite sur la commune des réunions publiques de quartiers.

Les conditions sanitaires strictes, encore présentes lors du précédent Echo des Chibottes, ne nous ont pas permis de fixer des rendez-vous. Aujourd'hui, nous pouvons vous rencontrer afin d'écouter, d'échanger, de proposer, d'orienter et d'envisager des planifications à vos préoccupations.

Ainsi la commune a été divisée en 5 « quartiers » sur une identité géographique partageant des problématiques communes. Chacun est représenté par au moins une adjointe ou adjoint et des conseillers municipaux afin d'aborder des sujets :

- ▶ spécifiques :
 - voiries,
 - urbanisation,
 - accessibilité,
 - circulation ;
- ▶ généraux :
 - services,
 - fonctionnement.

Dès à présent, vous pouvez noter les dates de ces rencontres.

Ces rencontres auront lieu à l'Hôtel de Ville de Vals, Place du Monastère.

- **Bords du Dolaizon, le jeudi 21 septembre 2023 à 19h30**
- **Centre Bourg, le mardi 26 septembre 2023 à 19h30**
- **Sud (Le Carmel, Rosier, Coste Delpy), le mardi 3 octobre 2023 à 19h30**
- **La Sermone, le jeudi 5 octobre 2023 à 19h30**
- **Avenue De Vals, le mardi 10 octobre 2023 à 19h30.**

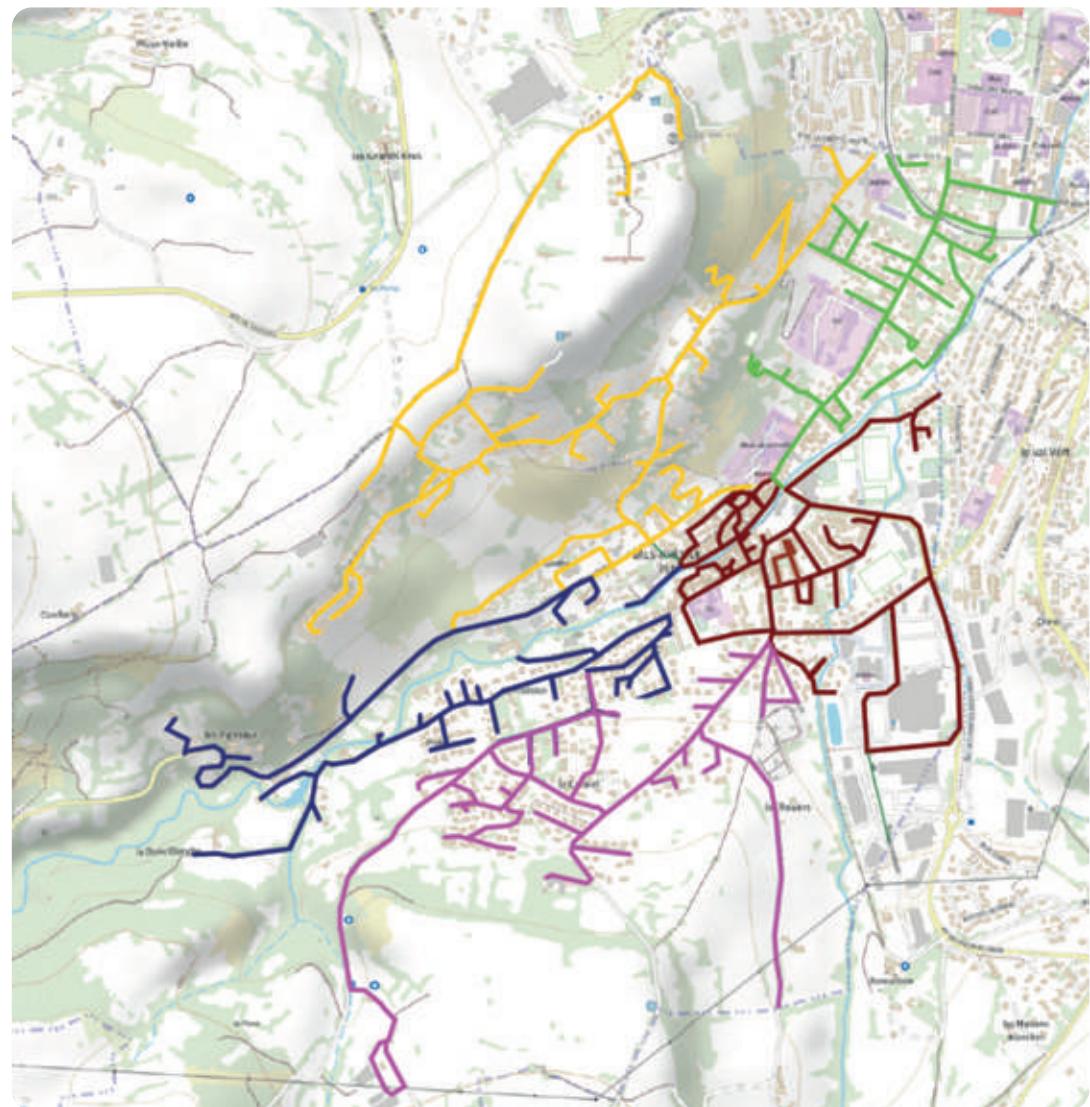
Dans cette même proximité, un troisième bureau de vote sera créé sur la commune. Ainsi lors des prochaines élections prévues en 2024 (Européennes) une nouvelle affectation de bureau sera établie à chaque électeur.

Le temps d'attente lors des scrutins sera ainsi réduit et une meilleure répartition permettra un meilleur équilibre des bureaux.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, merci de venir le plus rapidement possible effectuer cette démarche républicaine à la mairie.

Le vote est la meilleure expression démocratique !

Découpage des quartiers de la commune



**Pour vos rendez-vous carte d'identité/Passeport :
Un nouvel outil de prise de rendez-vous simple,
rapide et qui facilite vos démarches !**

SynBird est une solution digitale complète de relation à l'usager conçue avec et pour les collectivités. Sa volonté depuis 2018 est de faciliter les démarches et la communication auprès des usagers tout en simplifiant et accompagnant le travail des agents chaque jour (prise de rendez-vous en ligne, l'envoi d'E-mails-SMS de confirmation et de rappel...). Ces outils s'intègrent directement sur le site de la commune de Vals-près-Le Puy.

Aujourd'hui + de 650 collectivités ont déployé la solution SynBird. L'entreprise compte 25 collaborateurs en 2023. Le siège de la société est localisé à Chambéry."

A compter de Juin 2023, Vals-près-Le Puy propose une solution de prise de rendez-vous en ligne pour les usagers.



Les usagers n'ont plus qu'à se laisser guider par le scénario du rendez-vous souhaité en suivant les différentes étapes et questions successives à disposition jusqu'à la réservation d'un créneau. À la confirmation du rendez-vous, ils reçoivent un récapitulatif personnalisé avec les informations importantes et les documents à rassembler. Un message de rappel automatique permettra également de notifier que le rendez-vous approche et d'éviter les oubli.

La prise de rendez-vous est accessible directement sur le site internet de la commune www.vals-preslepuy.fr

Les services administratifs restent à votre disposition si besoin !

VOUS ÊTES UN PARTICULIER
VICTIME D'UNE ESCROQUERIE SUR INTERNET ?
DÉPOSEZ PLAINE EN LIGNE

ESCROQUERIE À LA PETITE ANNONCE AVEC DEMANDE D'ARGENT
ESCROQUERIE AUX SENTIMENTS
PIRATAGE DE COMPTE MAIL OU DE RÉSEAU SOCIAL AVEC DEMANDE D'ARGENT
RANSOMWARE
CHANTAGE EN LIGNE
FAUX SITE DE VENTE

RENDEZ-VOUS SUR
SERVICE-PUBLIC.FR
RUBRIQUE « ARNAQUE SUR INTERNET »

VOTRE DÉCLARATION EST IMPORTANTE. ELLE EST CONFIEE À DES EXPERTS DE LA POLICE JUDICIAIRE QUI L'ANALYSENT ET ENQUETENT. ELLE CONTRIBUE À UNE RECHERCHE PLUS EFFICACE DES AUTEURS.

POLICE NATIONALE
Gendarmerie NATIONALE

Dispositif D'AIDE



Au titre du programme de

L'Agglomération du Puy-en-Velay

2022-2025

« Regroupement du foncier forestier »

Objectif

Lutter contre le morcellement en favorisant l'acquisition de parcelles forestières contiguës. Ceci dans un but d'**augmentation des unités de gestion**.

Bénéficiaires

Propriétaires forestiers (personne physique ou morale) possédant une propriété forestière sur une commune de la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay.

Eligibilité

Acquisition d'une parcelle forestière* riveraine. Est considérée comme riveraine, toute parcelle ayant au minimum une borne ou une limite commune avec la parcelle acquise. **Les chemins, les réseaux goudronnés, les cours d'eau n'interrompent pas la riveraineté.**

*Ne sont concernées par cette opération de regroupement, du foncier forestier que les parcelles destinées à une vocation forestière (parcelle boisée d'après la définition de l'INSEE ou sol nu forestier). Délai de la demande d'aide inférieur à 6 mois par rapport à la date d'acquisition (acte notarié).

En cas d'échange, seul le propriétaire ayant pris les frais de notaire à sa charge bénéficie de l'aide. Si les frais sont partagés, l'aide est alors divisée par deux.

L'aide est conditionnée à l'engagement d'adhésion à un document de gestion durable pour les propriétaires possédant plus de 4ha sur le département de la Haute-Loire (nouvelles acquisitions comprises).

Se rapprocher du CRPF Haute-Loire ou de votre gestionnaire pour toute information concernant l'élabo

Non éligible

Parcelles concernées par cette demande classées « INTERDIT » à la réglementation des boisements

Montant de l'aide

200 € par parcelle attenante acquise
Plafonnée à 600 € /an et par demandeur

Procédure :

- ✓ Dossiers examinés conjointement par le service instructeur (pôle forêt-bois de l'agglo du Puy-en-Velay), le CRPF et la Chambre Départementale d'Agriculture.
- ✓ Accusé de réception envoyé par e-mail à la réception du dossier.
- ✓ En cas de dossier incomplet, **une seule relance** par demande est accordée au propriétaire, avec un délai de réponse d'un mois **sans quoi l'aide ne lui sera pas octroyée**.
- ✓ Avis notifié par la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay de l'éligibilité de la demande validée par délibération attributive
- ✓ Versement de l'aide au bénéficiaire suite à cette validation

Où récupérer le formulaire de demande d'aide :

✓ Version papier :

Disponible au bureau du Pôle forêt-bois de la communauté d'agglomération :
Service développement économique
1 Avenue d'aiguilhe
43000 Le Puy-en-Velay



✓ Version numérique :

Site internet de l'agglo du Puy-en-Velay



www.agglo-lepuyenvelay.fr/filiere-bois-forêt-foncier/

L'agglomération du Puy-en-Velay se réserve le droit de procéder à des contrôles vérifiant l'exactitude des informations indiquées dans ce dossier, et de procéder à une demande de remboursement des aides en cas de non-respect des engagements.

Les démarches pour déposer un dossier :

- ✓ Obtention de l'attestation de vente **après le passage chez le notaire** pour l'achat/l'échange de la/les parcelle(s).
- ✓ Réception d'un formulaire à remplir au bureau **du pôle forêt-bois**
- ✓ Rassemblement des pièces justificatives
- ✓ Dépôt du formulaire auprès de l'agent en charge du dossier



L'agglo s'engage sur le développement de la filière forêt-bois

Service développement économique

Pôle forêt et filière bois

2 Route de la Trioule 43160 FÉLINES

Contact : 06 75 59 89 89 / baptiste.compte@lepuyenvelay.fr

En partenariat avec :



Guichet Petite Enfance de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

Le Relais Petite Enfance est un service gratuit géré par la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay sur la commune de Vals-près-le-Puy

La responsable du Relais petite enfance du secteur de Vals-près-le-Puy, Mylène Pellissier, est joignable au 06 74 53 88 71.

Elle propose diverses actions destinées à la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s :

- Réunions d'informations collectives, conférences, formations...
- Temps d'animations

Dès la rentrée de septembre 2023, la municipalité de Vals va mettre à disposition un local au Préau pour permettre au relais communautaire d'assistantes maternelles du secteur d'organiser des temps d'animations sur la commune.

Ils auront lieu le lundi matin de 9h30 à 11h et sont destinés aux assistantes maternelles ainsi qu'aux enfants accueillis à leur domicile.

Des parcours de motricité sont proposés, des temps d'animations autour des livres, chansons et comptines ... Des musiciens ou conteurs interviennent ponctuellement lors de ces temps.

Le jeu libre a également toute sa place car tout aussi important pour l'imaginaire des tout-petits.

Le Relais Petite Enfance permet de créer un espace de socialisation pour les enfants mais également un espace de partage des pratiques professionnelles pour les assistantes maternelles. Actuellement, 8 assistantes maternelles indépendantes exercent sur la commune.

Travaux

Bien vivre à Vals, c'est aussi faire des travaux adaptés

Vivre au quotidien, c'est entretenir et améliorer l'organisation matérielle de la commune. C'est dans cette optique que nous avons réalisé un certain nombre de travaux d'ampleur, de coût et d'incidence variés, mais tous aux services des Valladiers.

Voiries

Les travaux, pour certains encore en cours, couvrent l'ensemble de la commune :

• Carrefour Avenue de Vals ↔ rue Francisque Enjolras ↔ Rue de l'École Normale, en accord avec la majorité des usagers, la priorité à droite est pérennisée. Toutefois, afin de la rendre plus visible, la signalétique a été renforcée : panneaux de priorité à droite plus grands, marquage au sol et feux orange clignotant plus lumineux. Dans un futur proche, le partage de ce carrefour avec les mobilités douces (piétons, cyclistes) permettra un aménagement encore plus adapté.

• Dégâts des inondations de juin 2020

▷ Le Chemin d'Eycenac, dans sa partie haute a été repris au niveau du traitement des eaux pluviales (fossés plus profonds, plus larges permettant un meilleur débit en cas de fortes pluies). Le traitement de surface, en enrobé, a été choisi pour permettre un meilleur écoulement, compte tenue de la pente, une plus grande facilité d'entretien et un respect de la circulation y compris agricole et tout cela dans un budget maîtrisé. La bande roulante n'a pas été élargie. La voirie toute entière a permis un traitement adapté des fossés. Nous remercions les propriétaires riverains de leur implication dans le projet. Montant des travaux :

254 048,00 € TTC. Ces derniers sont financés en partis par l'Etat et le Département de la Haute-Loire.

▷ La prise en charge financière concerne uniquement les dégâts d'inondations.

▷ La route de Pranlary, dans la même orientation n'a pas été élargie, mais la reprise des accotements, notamment ceux abrupts, permet désormais une meilleure circulation à la fois sécuritaire et adaptée aux aléas climatiques. Là aussi, nous remercions les propriétaires riverains de leur implication dans le projet. Montant des travaux : 113 243,00 € TTC



► « Le Razza » a été canalisé pour éviter tout débordement au niveau de l'Avenue de l'Europe. Montant total des travaux : 25 429,00 € TTC

• Le rebouchage des fissures sur les chaussées sera réalisé sur l'ensemble des voiries publiques et proposé aux lotissements privés.

• Le mur du chemin des Brioudes a été repris afin de permettre un élargissement de la voie de circulation : désormais 2 véhicules peuvent se croiser.



« Le Razza »

Espaces verts

Les espaces verts sont adaptés aux nouvelles exigences climatiques, riveraines et économiques :

• Le fleurissement de la commune est adapté. Les fleurs exigeantes en eau ont été supprimées sur la façade de l'Hôtel de Ville. Le rond-point d'Aielo de Malferit a été replanté pour remplacer les fleurs annuelles par des vivaces. Ces lieux ne sont désormais plus arrosés pour réduire la consommation d'eau.

• L'arbre à la confluence du Dolaizon et du Riou menaçant les habitations mitoyennes a été taillé par les services de l'EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux)



• Les berges du Riou ont été entretenus et aménagés de manière écoresponsable au niveau du pont de Bonnassou, en collaboration avec les services de l'EPAGE.



• Des barrières de protection des pâturages ont été installées à « Laval » afin de favoriser le pacage des animaux tout en permettant un accès aisément et respectueux des randonneurs.

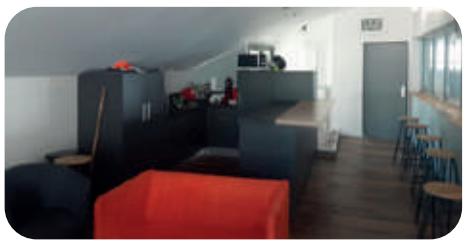


• Un « nouveau coq » trône désormais fièrement au sommet du Monument aux morts, grâce à la conception de l'agence « Âme Stram Graph » et à la réalisation technique de Promeca.

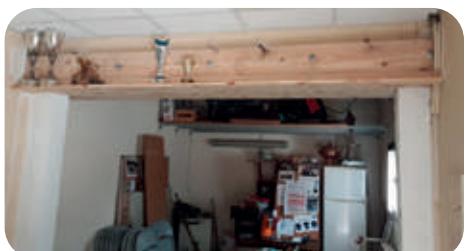
Travaux en régie

Après concertation avec les usagers, des améliorations ont été apportées pour faciliter le quotidien ou améliorer l'esthétique :

• Le hall d'entrée, les vestiaires (dont la douche accessible aux personnes à mobilité réduite), l'escalier, le sol et le club House du tennis ont été entièrement rénovés.



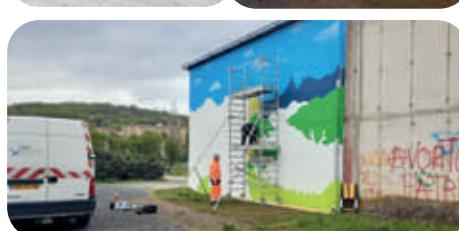
• La salle du local Pétanque a été agrandie en abattant une cloison, les travaux de finition seront poursuivis à l'automne.



• Le local technique de la salle du Conseil Municipal a été entièrement réorganisé afin de permettre le stockage de vaisselles, de produits d'entretien et de mobilier nécessaires à l'accueil de réunions dans cette salle. La ventilation des sanitaires est à nouveau fonctionnelle.



• La partie nord du mur du tennis couvert a été préparée afin de permettre la réalisation de la fresque.



• L'élargissement du chemin d'Eycenac (en aval de la fontaine du Saut) permet le redressement de la voirie. D'autres aménagements à cet endroit sont prévus, mais les négociations foncières ne sont pas encore menées.



L'adressage

Vals est sur le point de finir une procédure de très longue haleine, l'adressage de l'ensemble de la ville. L'adressage permet de faciliter la localisation des habitations et des entreprises. Une adresse clairement identifiée permet une intervention plus rapide et plus efficace en cas d'urgence, livraisons ou autres.

C'est est une obligation légale. En effet, la Loi 3DS, mise en place en 2022, clarifie les compétences et les obligations des communes en matière d'adressage. Il est donc impératif pour les autorités locales de s'y conformer. Toutes les communes ont l'obligation de délibérer sur les noms des voies publiques et privées. Les communes doivent désormais dénommer toutes voies privées ouvertes à la circulation pour renforcer la qualité des adresses. Point important pour Vals, la consultation des propriétaires n'est pas obligatoire, mais la commune a décidé de le faire.

Cette nouvelle loi implique la vérification et la reprise, si nécessaire, de toutes les adresses anciennes (plusieurs milliers) et nouvelles (plusieurs centaines avec plus de 80 nouvelles voies...). Le but est la création d'un fichier numérique unique de toutes les adresses, la Base d'Adresse Locale (BAL) dont la commune n'est pas encore pourvue. Nous sommes encore dans cette étape très longue, qui devrait se terminer cet été.

L'étape suivante est la transmission de ce nouveau fichier (BAL) au Système d'Information Géographique (SIG) de l'agglo du Puy, suivi par la création de centaines de certificats d'adressages et la pose des plaques de rues par les services de la commune. Nous espérons la fin de cette étape pour la fin novembre.

La dernière étape sera la transmission de toutes ces données au niveau national dans la Base Adresse Nationale (BAN). La commune aura mis aux normes toutes ses adresses. Une fois transmises à la BAN, cela facilitera la communication entre les systèmes d'informations publics ou privés (SDIS, Cadastre, Poste, Samu, Impôts, GPS...). Chaque acteur devra se référer uniquement à la BAN. Les nouvelles adresses seront effectives à partir de ce moment-là.

Les élus assureront la distribution des certificats d'adressage, des consignes éventuelles et des plaques de numéros. Il est donc crucial que tous les habitants de Vals se mobilisent pour faciliter cette tâche. La collaboration de chacun permettra de réussir ce travail collectif.

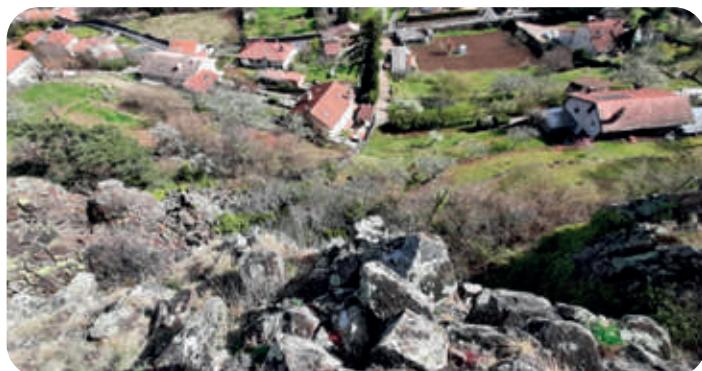


Un nouveau Plan de Prévention des Risques (PPR)

Un PPR est un document d'urbanisme ayant une valeur de servitude d'utilité publique. Cet outil de gestion des risques relève de la compétence de l'Etat et a pour principal objectif d'assurer la sécurité des personnes et de limiter les risques pour les biens. Les collectivités sont impliquées dans l'élaboration de ces plans de prévention. Dans le cas de notre commune, un PPR pour le risque inondation (PPRi) ainsi qu'un PPR "retrait gonflement des argiles" ont déjà été mis en place.

À la demande de la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Loire (DDT43), une étude d'aléas mouvement de terrain a été confiée en 2016 au bureau d'études IMS-

RN pour homogénéiser et mettre à jour les connaissances générales sur les communes du bassin du Puy. Pour donner suite à cette étude, un rapport a été ajouté aux documents d'urbanisme de la commune en 2020, modifiant les zones à risques principalement dans le secteur de la Sermone sur l'aléa chute de blocs. Malheureusement, certains secteurs sont devenus inconstructibles en raison de ce risque réévalué globalement sur le bassin du Puy. C'est pourquoi début 2022, la commune a décidé de réaliser une étude très précise de l'aléa rocheux dans le secteur de la Sermone, en partenariat avec des propriétaires privés concernés et en partie subventionnée par le fonds Barnier. Cette étude réalisée par le cabinet Anteagroup, a permis de réduire considérablement la zone à risque, réglant ainsi certains problèmes de constructibilité. Transmise à la DDT en juillet 2022, elle inclura cette étude dans son nouveau PPR mouvement de terrain, qui prendra en compte l'aléa effondrement, l'aléa glissement et l'aléa éboulement-chutes de blocs (PPR-mt), et qui devrait être mis en place sur dix communes du bassin du Puy d'ici la fin de l'année. Ce nouveau PPR a été présenté et débattu, au niveau communal, lors d'une réunion publique fin janvier 2023. Il sera nécessaire de se référer à son règlement pour toute démarche d'urbanisme. Des travaux de sécurité pourront être envisagés à moyen ou long terme.



Chaleur collective, avenir durable.

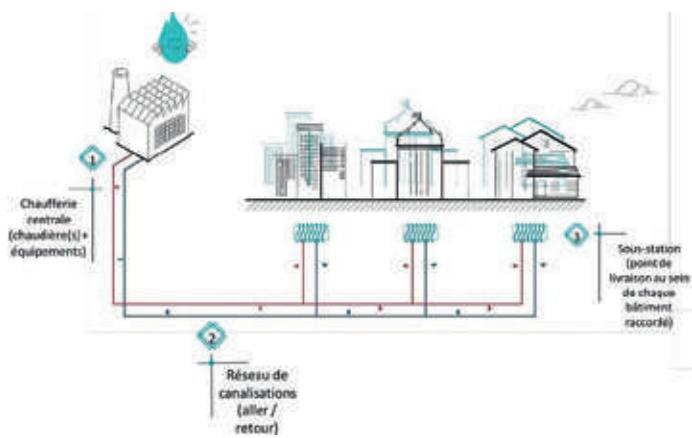
Vals s'engage fermement dans la transition énergétique en initiant un projet de réseau collectif de chaleur au bois. L'objectif est de substituer les énergies fossiles par une source d'énergie locale et renouvelable, afin de considérablement diminuer les émissions de CO₂.

La municipalité a souhaité évaluer la faisabilité de créer un réseau de chaleur biomasse pour approvisionner les bâtiments publics et les immeubles. Cette étude, confiée à Kairos Ingénierie, a été présentée en avril au Conseil Municipal.

Elle inclue :

- l'identification des bâtiments pouvant être raccordés,
- la configuration du réseau,
- les besoins énergétiques,
- la détermination de la solution technique,
- l'estimation des coûts d'investissement et d'exploitation,
- l'analyse des modèles organisationnels.

Un réseau de chaleur se compose d'une centrale de production principale, d'un réseau de distribution et de sous-stations.



La quantité d'énergie livrée varierait entre 5,8 et 6,7 GWh/an.

Il existe aussi de nombreux bâtiments utilisant le chauffage électrique ou individuel gaz pouvant être raccordés. Cependant, des travaux de conversion sont nécessaires.

Le réseau de chaleur présentera une légère économie par rapport à un scénario « tout au gaz ». Avec les réseaux de chaleur, le prix est moins sensible aux hausses des énergies. De plus, il ne faut plus prévoir l'entretien ou le renouvellement de sa chaudière.

L'intérêt principal est sur le plan environnemental, le gain en émissions de CO₂ varie de 1430 à 1650 tonnes par an.

Le bois est une source d'énergie locale et renouvelable, largement disponible en Haute-Loire. Cela permet de s'affranchir à notre dépendance internationale au gaz. Il contribuera également à stimuler l'économie locale en créant des emplois dans le secteur du bois.

Une gestion déléguée de type concession est la plus adaptée avec un opérateur unique intervenant à la fois dans la production et la distribution du réseau.

L'étude met en évidence la pertinence d'un projet de réseau de chaleur biomasse sur la commune et surtout son subventionnement possible par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Le Conseil Municipal a donc décidé, fin avril, la poursuite de l'opération le choix d'un Assistant Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

L'initiative novatrice et ambitieuse illustre l'engagement de la ville de Vals dans la transition énergétique.

Les Valladiers sont donc encouragés à participer activement à ce projet en se raccordant au réseau de chaleur et en optant pour une énergie renouvelable et locale.



Pour un environnement plus propre, agissons ensemble

En avril, la traditionnelle journée de nettoyage, et en mai, la semaine de l'environnement procurent un sentiment d'accomplissement et une motivation renouvelée.

La participation valladière témoigne de l'intérêt pour les préoccupations environnementales et durables.

Diverses actions ont ponctué cette fête de la nature :

- la création d'une fresque artistique sur le mur du tennis club, réalisée par « RB » un artiste local,

- l'atelier "zéro déchet", à l'Hôtel de Ville, a permis la fabrication de produits ménagers écologiques et d'échanger sur les bonnes pratiques,

- ateliers sur la prévention des tiques, ateliers sur le tri des déchets...

- la présence d'une apicultrice passionnée,

- concert avec l'association la Meitat offrant un concert envoûtant qui a transporté les spectateurs dans un univers de musiques traditionnelles et festives. La préservation de la biodiversité a été mise en avant par la sensibilisation au compostage, tri des déchets, aux espèces protégées et aux ressources en eau, tandis qu'un atelier instructif sur la prévention des tiques a été proposé. La mobilité douce a été encouragée grâce à un atelier de réparation de vélos et à la découverte des offres de mobilité respectueuses,

- une sortie découverte a clôturé la semaine, offrant aux participants la possibilité d'explorer la Vallée du Dolaizon et de découvrir ses trésors naturels et historiques ainsi que les projets en cours,

- l'inauguration de la nouvelle passerelle suspendue.

Cette semaine de l'environnement et la journée de nettoyage a rassemblé des valadiers engagés et motivés, renforçant la prise de conscience collective sur l'importance de la préservation de l'environnement, de notre patrimoine et de la réduction de notre empreinte carbone.





Echo de l'opposition FISCALITE IMMOBILIÈRE SUR VALS EN 2023

Le souhait de l'équipe en place : garder les taux communaux pour 2023 (taxe foncière = 20,57% et foncier non-bâti = 80,31%) et annoncer une stabilisation des taux (pas de hausse des impôts liés au foncier).

Mais vu le contexte inflationniste actuel (Energie, alimentation, etc...), la hausse de l'assiette voulue par l'état, les élus d'oppositions pensent qu'une baisse des taux communaux aurait permis de stabiliser la taxation des propriétaires valladiers qui assument déjà par leur imposition directe 77% des recettes de fonctionnement de la commune (avec 2.5/3.2 Millions €) et c'est de loin la principale ressource de la commune.

Dire que l'on ne change rien est vrai et faux à la fois !!! Vrai : certes les taux communaux restent identiques entre 2022 et 2023.

Faux : car la taxation finale va bel et bien augmenter entre 7 et 9% pour les valladiers.

Certes, il faut avoir l'ambition de porter des projets, mais aussi de faire de notre commune une zone où il fait bon vivre, sans être trop taxé, la commune ayant déjà des taux supérieurs aux taux moyens du département.

Le 25 mai 2023.

Karine REYNAUD, Christian BOURDIOL,

Myriam LIAUTAUD et Philippe JOUJON.

entendonsvals@gmail.com



Naissances

- Léon, Augustin BLANC né le 1er mars 2022 à Bron
- Léo, Enzo PETIT AUGÉ né le 21 mai 2022 à Le Puy-en-Velay
- Lou, Romy, Anna GAUTHIER née le 21 mai 2022 à Le Puy-en-Velay
- Kenzo SAID né le 29 mai 2022 à Le Puy-en-Velay
- Victoire, Lilas PAVOINE née le 3 juin 2022 à Le Puy-en-Velay
- Imran DUPUY né le 8 juillet 2022 à Le Puy-en-Velay
- Emie, Marie, Aline RAVEL née le 24 juillet 2022 à Le Puy-en-Velay
- Élino, Éric, Dominique SEGUIN né le 30 juillet 2022 à Le-Puy-en-Velay
- Arthur, Jean, Antonin VILLEMONT né le 24 Août 2022 à Le Puy-en-Velay
- Mannaé, Giulia, Eloïse CHENEVOTOT née le 3 septembre 2022 à Le Puy-en-Velay
- Elia RAMULIC née le 19 septembre 2022 à Le Puy-en-Velay
- Luna, Micheline, Sandrine, Evelyne CARRE-DUMETZ née le 23 septembre 2022 à Le Puy-en-Velay
- Louise, Alma FOURNIER née le 11 novembre 2022 à Le Puy-en-Velay
- Aure, Vic MASSON née le 13 novembre 2022 à Le Puy-en-Velay
- Arielle, Aline, Marie SEMEN née le 20 janvier 2023 à Le Puy-en-Velay
- Sasha, Pierrette, Ana MANZANARO née le 1er avril 2023 à Le Puy-en-Velay
- Romy ISSARTEL née le 16 avril 2023 à Le Puy-en-Velay
- Clémence, Éva, Alizée DAUDET née le 5 mai 2023 à Le Puy-en-Velay
- Romy, Noémie, Suzanne FALCON née le 12 mai 2023 à Le Puy-en-Velay
- Ayden, Victor FIGHERA née le 30 mai 2023 à Le Puy-en-Velay

Mariages

- Inès, Lola HOGERT et Sofiane DEBRAY, le 12 mars 2022 à Vals-près-Le Puy
- Sofia LARDREAU et Jonathan HAYER, le 21 mai 2022 à Vals-près-Le Puy
- Hélène, Claire MONTCRIOU et Benjamin, Daniel VAN OOST, le 1er avril 2023 à Vals-près-Le Puy

Décès et transcriptions de décès

2022

- Vincent, Henri, Pierre PETIT décédé le 18 avril 2022 à Le Puy-en-Velay
- Jean-Marie, Auguste BARRY décédé le 7 mai 2022 à Vals-près-Le Puy
- Jacques JEAN décédé le 11 mai 2022 à Chadrac
- Elisa, Jacqueline LEGER décédée le 12 mai 2022 à Le Puy-en-Velay
- Maximino PEREIRA décédé le 20 mai 2022 à Le Puy-en-Velay
- Marie BIRAMBEN épouse LÉONCE décédé le 22 mai 2022 à Vals-près-Le Puy
- Mario GOMES DE OLIVEIRA décédé le 22 mai 2022 à Le Puy-en-Velay
- Hatice, Doria NIGRO décédée le 1er juin 2022 à Vals-près-Le Puy
- Marie, Thérèse, Georgette PETIT veuve LYOTARD décédée le 18 Juillet 2022 à Vals-près-Le Puy
- Marie, Baptistine CHARRUEL divorcée BONNEFOY décédée le 14 juillet 2022 à Le Puy-en-Velay
- Michel, François, Alfred CARRIER décédé le 16 juillet 2022 à Le Puy-en-Velay

- Catherine, Marie, Jeanne DESHORS décédée le 22 juillet 2022 à Vals près Le Puy
- Frédéric, Pierre TONSON décédé le 24 juillet 2022 à Ajaccio
- Odette, Josette, Henriette SAVELON veuve CORTES décédée le 27 juillet 2022 à Le Puy-en-Velay
- Pierre, Baptiste LHOSTE décédé le 30 juillet 2022 à Vals-près-Le Puy
- Odette, Augusta, Maria BOIT veuve BROU DECÉDÉE le 12 Août 2022 à Le Puy-en-Velay
- Anna, Marie, Françoise FARGEIX veuve TABAYSE décédée le 26 Août 2022 à Vals-près-Le Puy
- Marie, Rose, Augusta COUTURIER veuve VALETTE décédée le 2 septembre 2022 à Le Puy-en-Velay
- André, Jean, Benoît SAVEL décédé le 4 septembre 2022 à Le Puy-en-Velay
- Hélène, Henriette, Véronique BRENAS veuve DUPUIS décédée le 10 septembre 2022 à Le Puy-en-Velay
- Yves, Michel BOISSONNEAU décédé le 22 septembre 2022 à Solignac-sur-Loire
- Marcelle, Rose, Reine, Henriette GAGNE veuve PERRE décédée le 22 septembre 2022 à Le Puy-en-Velay
- Jacqueline, Jeanne, Marie PETTEX-SABAROT veuve FAYOLLE décédée le 3 octobre 2022 à Vals-près-Le Puy
- Puy
- Marie, Sophie, Suzanne, Jeanne GIRE décédée le 28 septembre 2022 à Le Puy-en-Velay
- Marie Thérèse Béatrice Noémie RÉGNIER veuve EYRAUD décédée le 7 octobre 2022 à Vals-près-Le Puy
- Georges, Albert MEILLAND décédé le 15 octobre 2022 à Vals-près-Le Puy
- Maria, Jeanne, Adrienne FRAYSSE décédée le 22 octobre 2022 à Vals-près-Le Puy
- Marie, Rose, Philomène BESSET décédée le 05 novembre 2022 à Le Puy-en-Velay
- Daniel REYMOND décédé le 17 novembre 2022 à Vals-près-Le Puy
- Adam YATIME CARVALHAIS décédé le 12 novembre 2022 à Clermont-Ferrand
- Guy REYMOND décédé le 7 décembre 2022 à Le Puy-en-Velay

2023

- Claude, Jean CHEVALIER décédé le 7 janvier 2023 à Le Puy-en-Velay
- Marie, Augusta SIGAUD épouse GARNIER, décédée le 8 janvier 2023 à Le Puy-en-Velay
- Hélène Rosa Micheline DOUARD veuve MASSENET, décédée le 16 janvier 2023 à Vals-près-Le Puy
- Jeannine, Marcelle BARTHELEMY veuve AMBERT décédée le 15 mars 2023 à Le Puy-en-Velay
- Jeannine, Antoinette, Marie ROCHELLE veuve CROUZET décédée le 21 mars 2023 à Espaly St Marcel
- Françoise GIRAUD veuve CARTAL décédée le 1er avril 2023 à Vals-près-Le Puy
- Denise, Marie, Lucie FARRÉ veuve LEMIRE décédée le 1er avril 2023 à Le Puy-en-Velay
- Faty FAYE décédée le 22 avril 2023 à Le Puy-en-Velay
- Denise, Simone, Marie, Louise GRENIER veuve SABATIER, décédée le 26 avril 2023 à Vals-près-Le Puy
- Antoine, Louis, André GRODECŒUR décédé le 1er mai 2023 à Le Puy-en-Velay
- Marcelle, Francisque ENGLS veuve NOUVEL décédée le 15 mai 2023 à Vals-près-Le Puy
- Jeanne PONCET veuve CONTOUX décédée le 27 mai 2023 à Vals-près-Le Puy
- Suzanne, Noelle, Augusta COMTE épouse CARTAL, décédée le 6 juin 2023 à Vals-près-Le Puy

Restaurant La Pizza

PIZZAS AU FEU DE BOIS
PÂTES FRAÎCHES, BRUCHETTA
CUISINE ITALIENNE FAITE MAISON

PENSEZ-Y

TOUS LES MOIS, UNE SUGGESTION DE PIZZA,
PÂTES FRAÎCHES, SALADE ET DESSERT !
ET TOUS LES MERCREDIS, LES LASAGNES MAISON !

2 av Charles Massot 04 71 05 66 56
VALS-PRÈS-LE-PUY restaurantlapizza.com



gratuit
sécurisé



salle de
réunion



accès direct
La Pizza



bornes de
recharge

2 av Charles Massot à Vals-près-le-Puy
tel 04 71 05 68 66 · mail bb_4545@hotelbb.com

COIF'STYL
Vanessa

COIFFURE MIXTE

Mardi, jeudi, vendredi de 9h à 18h
Mercredi : domicile
Samedi de 8h à 16h

04 71 05 60 60
6, rue des écoles
43750 Vals-près-le-Puy

GAEC DES 1001 FLEURS

Vente de plants de fleurs et plants de légumes.
Vivaces et aromatiques
Chrysanthèmes, compositions florales, terreau maison.
Bouquets de verveine frais et feuilles séchées.



157 avenue Louis Jonget - Z.A de Taulhac
43000 Le Puy en Velay
04.71.02.46.74
facebook: gaec 1001 fleurs

Au cœur des infrastructures d'énergie
de la Haute-Loire

EGEV

475, rue de Chassende
43000 LE PUY-EN-VELAY

TÉL. 04 71 09 06 63 / Fax : 04 71 09 54 73

Crédit Mutuel

LE PUY EN VELAY 1 place du Clauzel **VALS PRES LE PUY** 16 avenue Charles Massot

Tél. : 04 71 00 16 44

CAVE SBBM

Rond-point de Cordes - 43370 BAINS
Place des Noyers - 43800 ROSIÈRES

04 71 57 50 19

Vente de boissons
Professionnels
Particuliers
Associations

L'Orangerie Déco
Nicole LALIGANT

Décoration • Meubles
Arts de la table • Senteurs • Bijoux • Foulards • Cartes Cadeau...
10 côte de Tirebœuf • Zone de Corsac • 43700 Brives-Charensac
04 71 06 12 75